

Le dossier de la semaine

Orléans

ENTRETIEN ■ Marc Gaudet, président du conseil départemental du Loiret, à propos des effectifs d'élèves

« Nous allons atteindre le plafond »

Philippe BÉGIN

Il y a 100 ans, le Loiret comptait 100 communes. Aujourd'hui, il en compte 1000. Mais Gaudet a accueilli les élus locaux avec un message clair : le département doit être prêt à accueillir les élèves de ces communes.



COLLEGE. On manquait de places au collège Fauriol de Loiret, ce qui a conduit à la création de nouveaux collèges.

Le Loiret est un département qui connaît une croissance démographique importante. Cette croissance se traduit par une augmentation du nombre d'élèves dans les écoles et collèges.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

Il faut regarder attentivement avant de s'engager.

Marc Gaudet, Président du Département

Le Loiret est un département qui connaît une croissance démographique importante.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

Le Loiret est un département qui connaît une croissance démographique importante.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

Jean-Pierre Sueur réclame « des mesures d'urgence »

Philippe BÉGIN

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.



SECOURS. Depuis hier, des centaines de personnes ont dû être évacuées de leur domicile.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

Il faut regarder attentivement avant de s'engager.

Marc Gaudet, Président du Département

Le Loiret est un département qui connaît une croissance démographique importante.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

Le Loiret est un département qui connaît une croissance démographique importante.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

Le Loiret est un département qui connaît une croissance démographique importante.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.

« Nous allons atteindre le plafond », prévient-il. Le département doit donc anticiper les besoins en matière de places scolaires.